MAI. 2023 #10

VELLERON
AU FIL DES SAISONS

@Evy Rostoll

Bilan de mi-mandat

DOSSIER : Budget primitif

Un budget de transition

VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

6 APPROFONDIR
BILAN / BUDGET

11 COOPÉRER

12 APPRENDRE

14 AMÉNAGER

16 DÉCOUVRIR

17 DÉLIBÉRER

18 MOTS DES ÉLUS

19 ACCOMPAGNER

23 AGENDA & CARNET

La Une du précédent numéro était une photographie d'une oeuvre de Daniel Bonhomme.

La Une de ce numéro a été réalisé par Evy Rostoll de l'atelier photographique animé Christine Cornillet.

Un grand remerciement à toute l'équipe de reporter photographes, la collection va se compléter après le bouclage.

directeur publication : Philippe Armengol

rédacteurs : Sophie Marquez, Alexandra Bourgoin, Cécile Laget Barbet, Gilles Laugier, Cédric Clareton et les services municipaux

photos : Cédric C, Didier K, Sam M, Pierrick J, Fabienne A, Gérald I, Hervé B, Franck P

mise en page : Flora Vander Poorte

impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor

nombre d'exemplaires : 1 900 ex

ÉDITO
AU FIL DES SAISONS

À mi-mandat nous nous devions de présenter un bilan de la gestion menée depuis notre installation en Mai 2020 et d'en tirer les enseignements.

Le constat est encourageant : ces trois premières années ont été bien remplies, et, surtout, les actions et les réalisations correspondent à ce que nous avions annoncé sur notre programme. Le rythme est respecté et les objectifs prévus sont atteints.

Nous allons continuer dans le même état d'esprit avec le souci primordial de préserver notre beau village, dans tous les domaines, de veiller à ce qu'il se développe de manière harmonieuse et cohérente et ce, toujours dans l'intérêt général.

Toutes les actions menées, abouties ou lancées sont le fruit du travail d'une équipe municipale en concertation régulière avec nos concitoyens. Les réunions de quartiers, les consultations et les échanges de points de vue sont nécessaires au bon fonctionnement du vivre ensemble.

Rien n'est parfait, rien ne s'obtient facilement, mais avec la discussion, le dialogue et le respect mutuel, on avance ensemble. Cela est et restera notre fonctionnement.

Lors des trois premières années, le village a peu à peu retrouvé ses couleurs. Il a repris sa place au sein des institutions. Ces dernières (État, Région, Département, Grand Avignon) ont été sollicitées chaque fois que nous l'avons jugé opportun. Ces structures partenaires nous ont apporté leurs concours financiers ou matériels, reconnaissant et accompagnant le dynamisme dont Velleron fait désormais preuve. Nous allons continuer dans ce sens et tirer le meilleur parti de ces partenariats, dans l'intérêt du village.

Passons un bel été, ouvrons grand nos yeux pour redécouvrir sans cesse ce qui fait le charme et la beauté de notre village ; participons aux festivités estivales dont la qualité fait envie alentour.

Bien à vous.

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

Fête de la nature et du printemps

Vous avez été nombreux à venir à cette 1ère édition pour découvrir les animations, les stands des artisans et partenaires de cette riche journée. Draisiennes, vélos, plants, fleurs, ferme pédagogique, expo, visite de la Bergerie… la variété a visiblement séduit petits et grands.
Ce succès vient récompenser tout le travail préparatoire et donne l'envie de recommencer !
Un autre temps fort est aussi à souligner car il a ouvert ces festivités avec un moment riche en symbole et en effets durables : la plantation d'arbres par les élèves de CM2 et CM1 accompagnés et encadrés par les lycéens de la Ricarde et l'association Défense et promotion du Patrimoine Paysan (D3P), qu'ils soient vivement remerciés pour leur implication dans ce projet.

Sainte Barbe

Aux côtés des pompiers et de leurs familles pour leur exprimer notre reconnaissance au nom de la population pour leur dévouement jour et nuit tout au long de l'année.

Une visite très attendue

Madame la Préfète, Violaine Demaret accompagnée de Christian Guyard sous Préfet est venue en visite à Velleron pour aborder avec les élus les dossiers prioritaires lors d'une réunion de travail.

Vœux

1ère cérémonie des vœux de ce mandat
Un temps fort d'échanges et de partages.
Merci aux nombreux velleronnais présents, aux partenaires, artisans, ...
Après le discours sur le bilan et les perspectives de l'équipe municipale et les remerciements à Dorothée Enzinger et Lionel Gras, agents communaux partis à la retraite, ont été mis à l'honneur des Velleronnais qui font rayonner le village : Denis Renoux, Jean Ronze, Arthur Gea, Lucie Gaudion, Lenny Malatre... et le collectif des colibris noirs.
Le buffet avait été concocté par nos commerçants et artisans.

Printemps des Poètes

Jeu des 1000 euros

Lecture par Isabelle Mounier

Velleron rime avec manifestations variées et ce, toute l'année !

La traditionnelle course de Caisses à savon

Larzac avec les Nomades de la Garance

Fête de la bière, avec Festivelleron

Vernissage expo «Bleu et Transparence»

Les danseurs de l'Opéra

Commémoration du 8 mai

Baleti

Fête de la Fraise

Excès de gourmandise et de convivialité au rendez-vous !

Attendue chaque année, cette édition 2023 a battu tous les records de fréquentation. Cette belle fête a tenu toutes ses promesses pour la plus grande joie des organisateurs, des fraisiculteurs, des participants au vide grenier, de tous les stands forains, des artisans et des commerçants.

©Bernard Silve

® MF Zumaquero

Bilan

À mi-mandat

Depuis 3 ans, les projets et réalisations concernent tous les quartiers, tous les thèmes, pas à pas, avec un travail de fond et la mobilisation de tous les acteurs et partenaires.
Les actions réalisées correspondent aux projets annoncés dans nos engagements de 2020 et vont en définitive bien plus loin, d'ores et déjà.
Elles interviennent, bien sûr, en complément des services publics de proximité de qualité.
Les élus tiennent à se positionner en élus de proximité, à travers de multiples rencontres, lors des réunions de quartiers, des temps forts comme les manifestations locales, les assemblées générales des associations ou simplement la vie quotidienne du village, dans les commerces et à votre contact.
La liste est non exhaustive !

2020

Tri sélectif à domicile
Soutien aux ainés pendant confinement
Accompagnement des commerces en période COVID
Coordination gendarmerie-police municipale
Permanence hebdomadaire sur rdv du CCAS
Achat Minibus mis à disposition
Radars pédagogiques
Forum des associations
Création d'une commission marché agricole

2021

Créations de jardins familiaux
Rénovation de l'avenue Général de Gaulle
Nouveau dispositif d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)
Favoriser les animations du village
Installation de deux jeunes médecins
Création d'un espace de coworking
Mise à disposition d'un broyeur à végétaux
Mise en place Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

AU FIL DES MOIS…

AU FIL DES MOIS ET ANNÉES, DES ACTIONS QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS ET LA DURÉE :

- Plantations : bd du midi, école, skatepark, tennis, lavoir,…
- Rénovation de l'école (peinture, menuiserie, toilettes…)
- Voirie avec un plan pluriannuel dans le cadre d'un marché public : 200 000 € de travaux par an
- Éclairage public : diagnostic, remplacement progressif par des LED, horloge astronomique
- Marché agricole : identification provenance, visites sur site production, barrières sécurité, cheminement piétons, modernisation facturation, fléchage parking
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aide dans l'anonymat, accompagnement ouvert en direction des familles
- Festivités : diversification de l'offre pour tous les publics (partenariat avec les nomades, scène nationale de Cavaillon), accompagnement et encouragement des initiatives, fête de la musique
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux (école, foyer, vieil hôpital, …)
- Entretien, maintenance des équipements sportifs du stade
- Équipements en matériels des services techniques et du Comité Communal des Feux de Forêts
- Soutien aux associations, logistique et équipements
- + de prévention et des défibrillateurs + nombreux et d'avantage accessibles
- Reconnaissance du personnel communal
- Travail sur des finances saines : dynamisation des recettes, renégociation des contrats

L'ensemble se déploie dans un souci de cohérence globale et la dynamique retrouvée participe pleinement à un rayonnement du village sur notre territoire au sein du Grand Avignon et du Parc Naturel Régional du Ventoux.

2022

Mutuelle communale
Création de la Voie cyclable des cades
Élection du 1er Conseil municipal des enfants
Rénovation du Lavoir des Mians
Permanence Mission locale pour les 16/25 ans
Accompagnement mise en place Via Venaissia
Création du parking de la Vinaise

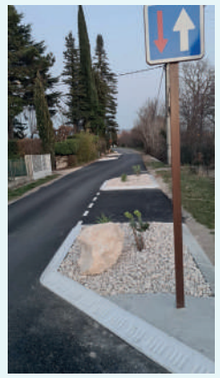

2023

Refonte de la tarification cantine et activités
Création d'un parcours trail dans la colline
Rénovation des cabinets médicaux et du café des sports
Rencontres mensuelles prévention santé du CCAS
1ère Fête du printemps et de la nature
Et à venir :
Suite étude Cambis, étude de l'aménagement Gypières, Pumtrack (selon subventions)

PRÉSERVATION GRANDE BASTIDE :

Dès l'élection
- mobilisation de toutes et tous, services de l'État compris
- transparence sur les démarches contre le projet

- « combat » au quotidien
- suspension des travaux grâce à l'Arrêté Interruptif de Travaux du Préfet le 15/04/22

Permet d'éviter à ce jour : la faillite économique du village, écologique et sur le cadre de vie (400 voitures de +).

BUDGET 2023

Des investissements en hausse pour améliorer votre cadre de vie !

Le budget 2023 a été approuvé par le conseil municipal le 4 avril 2023.
Il s'élève à 5,17 millions d'euros. Il est en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (4,68 millions d'euros). Le budget de fonctionnement étant maitrisé, c'est la poursuite d'une politique d'investissement dynamique qui explique cette hausse.

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2023

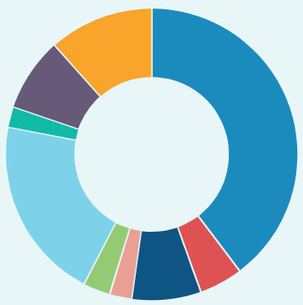

Dépenses de fonctionnement BP 2021

- Impôts et taxes locales
- Excédent reporté
- Dotations et participations (ex : dotations de l'Etat, aides de la CAF)
- Produits des services et autres produits gestion courante (ex : paiements cantine, crèche, locations salles municipales)
- Autres recettes (ex : remboursements d'assurances)
- Ressources propres
- Dotations
- Subventions
- Emprunt

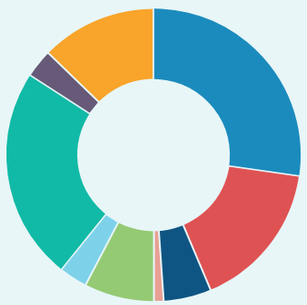

Les dépenses

- Salaires et charges salariales
- Charges à caractère général (ex : énergie, alimentation cantine)
- Autres charges (ex : subventions aux associations)
- Charges financières (ex : intérêts d'emprunt)
- Amortissement et excédent
- Études et logiciels
- Travaux et équipements
- Remboursement de la dette
- Solde d'exécution 2022 reporté et autres

LE BUDGET 2023 EN 3 POINTS ESSENTIELS

• Un budget proposé sans augmentation des taux d'imposition. La dynamique des recettes provient de la hausse des bases fiscales décidées par l'État.

• Un budget prévisionnel de fonctionnement en baisse par rapport à l'année précédente malgré un contexte de forte hausse des prix.

Ce résultat est notamment le fruit :

- de négociations fermes et suivies avec les prestataires. La commune a par exemple réussi à limiter l'impact financier de l'inflation sur les produits alimentaires en négociant avec la Sogeres, notre prestataire actuel pour la restauration scolaire.

- des efforts d'investissement sur l'éclairage public permettant de diminuer les consommations

- des modifications d'usage (extinction nocturne de l'éclairage public)

- Une poursuite de la hausse des dépenses d'investissement (passage de 1,6 M € au budget 2022 à 2,19M€ en 2023) qui s'accompagne d'un emprunt, le premier du mandat, de 600 000 €. La commune va souscrire un emprunt pour une durée de 15 ans à un taux de 3,85 %. Le stock de dettes de la commune sera alors constitué de 7 emprunts, tous à taux fixes. Les capacités de remboursement de la commune étant correctes, ce nouvel emprunt est tout à fait supportable pour nos finances locales. L'encours de la dette par velleronnais (673 €/an) restera inférieur à celui des habitants des communes de taille équivalente (700 €/ an en moyenne sur les 5 dernières années).

ZOOM SUR LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La commune consacre chaque année une enveloppe de 37 900 € pour les subventions aux associations du village, subventions exceptionnelles liées à des projets ou évènements spécifiques compris. Cette enveloppe est stable depuis le début du mandat.

L'investissement financier de la commune pour ses associations va bien au-delà de cette enveloppe de subvention. En effet s'ajoutent toutes les mises à disposition de salles, d'équipements ou de matériels municipaux. Afin de favoriser la vitalité associative et ainsi la qualité de vie des habitants, la commune entretient régulièrement les salles, équipements mis à disposition. Ainsi, en 2023, la commune a prévu d'investir plus de 47 000 € dans ces équipements (travaux sanitaires aux abords des tennis, pour le local des vestiaires du stade, travaux de menuiserie salle du vieil hôpital, achat de mobiliers, matériel audio, etc).

SUBVENTIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS EN 2023	
ARAC	250 €	/
AVR Avenir Rugby	450 €	/
Bibliothèque pour tous	2 000 €	/
Caisse à savon	350 €	/
École de Velleron	/	1000 €
École de Velleron - OCCE 84	1 500 €	/
Femmes Solidaires	550 €	/
Festi'Velleron	15 000 €	/
La Diane	1 150 €	/
La Saumonette	500 €	300 €
Les Chevaliers de l'Onde	400 €	600 €
Les Cousinets - Parlaren	250 €	/
Les Retraités Velleronnais	350 €	/
Les Vieux Crampons	150 €	/
Moto Rétro	300 €	/
Parenthèse	500 €	/
Rugby Club	3 500 €	/
SOV (foot)	7 000 €	/
Tennis Club Velleronnais	1 500 €	/
Velleron Culture et patrimoine	300 €	/
Resto du Coeur	300 €	
Don du Sang	200 €	

PETIT TOUR D'HORIZON DE NOS ACTIONS AU TRAVERS DU BUDGET 2023

La commune est toujours engagée pour, entre autres :

La transition environnementale

• Rénovation de l'éclairage public (50 000 €)

• Végétalisation du village (5 000 €)

Le bien-être et l'épanouissement à tous les âges, des plus petits à nos ainés

• Travaux et équipement de la crèche (8 000 €)

• Travaux d'entretien de l'école et études pré-travaux (72 000 €)

• Travaux du cabinet médical et café des sports (628 000 €)

• Aménagement du columbarium au cimetière du village (11 000 €)

Des activités associatives, sportives et culturelles riches :

• Pumptrack (parcours en boucle, constitué de bosses et de virages relevés pouvant être utilisé par des trottinettes, VTT ou BMX) (120 000 €)

• Travaux d'aménagement du local du stade (10 000 €)

• Travaux d'électricité pour la salle d'exposition de Cambis (5000 €)

Une voirie plus respectueuse des autres modes de déplacements et de la sécurité routière

• Rénovation voirie (260 000 €)

La sécurité de chacun au quotidien

• Aménagement local et matériel pour la police municipale (12 000 €)

• Vidéosurveillance (5 000 €)

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La consommation diminue de 40 % du fait de l'extinction nocturne et du passage en Led de nombreux points lumineux (près de 80 points lumineux en 2 ans)

État, Région, Département, Grand Avignon...
les subventions déjà obtenues depuis 2020 pour réaliser les projets velleronnais dépassent les 1 075 500 euros.

Des dossiers sont déjà déposés pour financer les projets à venir.

CCAS

Le CCAS a également voté son budget, il s'élève à 57 000 euros.

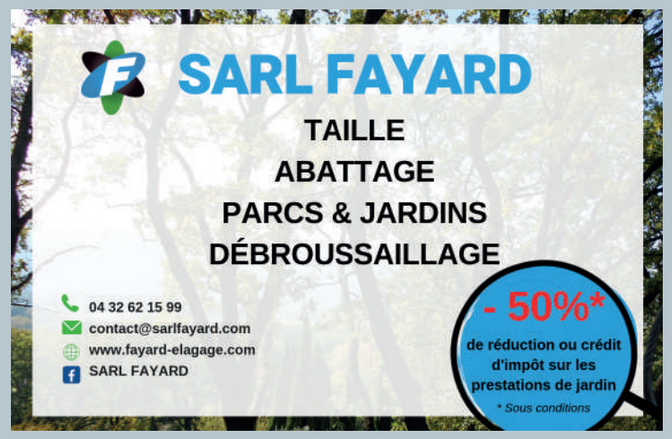

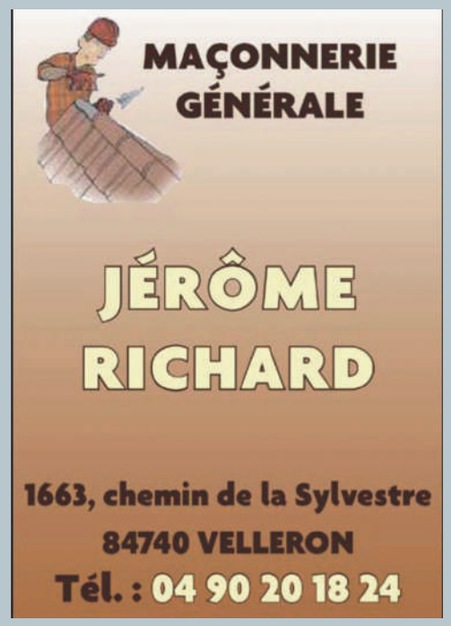

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le Grand Avignon a réalisé dans le cadre d'une large concertation un diagnostic et une stratégie avec des objectifs et un plan d'action. Sa présentation en conseil communautaire le 3 avril dernier par Philippe Armengol et Jacques Demanse, vices-présidents est l'aboutissement de longs mois de travail et une étape officielle, les actions ont démarré et vont surtout se poursuivre.
Consommation et production d'énergie, émission gaz à effet de serre, séquestration carbone, qualité de l'air, autant de thèmes avec de forts enjeux et défis que relève notre intercommunalité. La stratégie territoriale air énergie climat est une projection des ambitions du territoire à court, moyen et long terme. Le cap est donné et les actions volontairement opérationnelles pour concrétiser les engagements sur les 6 ans à venir.

Tous les acteurs sont à mobiliser en ciblant les efforts sur les axes suivants :
- exemplarité des collectivités sur fonctionnement et patrimoine public (bâtiments, éclairage, véhicules)
- sobriété et efficacité énergétique des bâtiments publics et privés, industries, entreprises
- développement raisonné des énergies renouvelables
- mobilités durables via l'aménagement et le développement d'une offre de mobilité adaptée
- urbanisme durable et adaptation aux enjeux du climat de demain (préserver et devenir résilient)
- économie locale et circulaire : consommations locales, valorisation des déchets, activités de proximité, avec un soutien de la transition de l'économie locale.

Eaux pluviales

Le ruissellement des eaux pluviales entraine parfois des dégâts sur la voirie et chez les riverains. Il est important de mettre en place des avaloirs adaptés, soit en les créant comme à la Falèche prochainement ou en les redimensionnant comme à la Vinaise. Merci au Grand Avignon pour l'appui technique et la prise en charge financière de ses travaux relevant de la compétence communautaire.

Collecte des déchets

Rappel :
Depuis mars, la collecte des bacs jaunes dédiés au tri a lieu tous les **jeudis** dans tout le village.
La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine désormais, le **lundi** ou le **samedi** selon les quartiers.
Merci à tous ceux qui ont un conteneur individuel de le sortir **la veille au soir** du ramassage et le rentrer après la collecte.

Fête du Printemps

Le Grand Avignon a participé activement à la fête du printemps et de la nature avec son stand dédié au tri mais aussi en associant ses partenaires et avec son soutien financier pour le spectacle et plus globalement l'organisation.

Troc ta doc

Accueil à Velleron pour la première fois des professionnels du tourisme, pour «Troc ta doc» organisé par Vaucluse Provence Attractivité. Merci au Grand Avignon d'avoir pensé avec raison que nous étions idéalement situés. Après cet échange de documentation pour préparer la saison, conférence puis visite guidée du village avec Denis Renoux.

Grand Avignon

Les soutiens techniques et financiers sont réalisés :
- directement sur domaines de compétences de l'intercommunalité : rénovation et mise aux normes de la déchetterie : 450 000 €, travaux sur le pluvial 30 à 50 000 € par an
- en soutien à la commune : subvention voie des Cades : 52 500 €, fonds de concours au titre de la transition écologique : 375 000 € tout au long du mandat et fonds de soutien énergies : 50 000 €
Enfin l'appui des agents de notre intercommunalité opère sur tous les sujets possibles avec une réelle plus value.

Exp'eau maternelle

Du 19 au 23 juin, les classes de l'école maternelle exposeront le travail de toute une année en art sur le thème de l'eau.
Cette exposition, intitulée EXP'EAU présentera des œuvres diverses, aussi bien en taille qu'en technicité - photographie, peinture, sculpture, collage, recyclage, ou encore en influence artistique d'artistes très connus tels Picasso, Gauguin, Matisse, Allante à d'autres plus contemporains tels Simon Beck, Banksy, David Hockney.
Ces œuvres collectives ou individuelles ont été réalisées en partie lors d'après-midis ART en classe avec la participation de parents d'élèves.

CARMENTRAN

Tous déguisés pour défiler et aller bruler le Carmentran avec l'association Parenthèse

Service de l'enfance

Crée à la rentrée de septembre 2021, l'Accueil de Loisirs à l'Ecole propose des activités aux enfants de maternelle et d'élémentaire le soir après l'école. En 2022 pour sa première année complète d'existence, ce sont plus de 2600 heures enfants qui ont été réalisées avec une quinzaine d'activités différentes proposées sur l'année pour les enfants de 3 à 11 ans.
Chez les plus petits des maternelles l'on a eu des activités manuelles, de la draisienne, des activités autour des comtes et de l'éveil à la danse. Pour les grands de l'école primaire ils avaient le choix entre étude, arts créatifs, sports collectifs, zumba, jeux de société, sensibilisation à l'auto Défense et BMX.
L'ALAE (l'Accueil de Loisirs à l'École) en quelques chiffres :
1 portail d'inscription (Cityviz) commun à toutes les activités périscolaires, avec la possibilité d'inscrire les enfants jusqu'à 8h30 le matin de l'activité
2 possibilités : soit une garderie libre pour venir chercher l'enfant quand le parent le souhaite de 16h35 à 18h, soit des activités spécifiques avec des intervenants qualifiés et la possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h30
4 activités spécifiques différentes chaque semaine en maternelle sur le cycle en cours
5 activités spécifiques différentes en primaire chaque semaine sur le cycle en cours
14 intervenants différents
Entre **85** et **95** enfants différents inscrits chaque jour.
Bravo à toute l'équipe et aux intervenants pour le travail quotidien.

Trophée Stadium

Bravo aux écoliers pour leur participation au Trophée Stadium !

Crèche

Le printemps rime avec évènements à la crèche et pour l'occasion, toute l'équipe a concocté un programme alléchant !

Après un tour des pays en lien avec la coupe du monde au fil des mois, en avril, chasse aux œufs et dégustation de moelleux au chocolat confectionné par Philippe, des dessins et peintures au chocolat. Et pourquoi pas petit déjeuner autour d'un chocolat avec les parents ?
Le 12 mai, carnaval, défilé et pique-nique avec les familles.
Du 5 au 9 juin : « À la découverte des Antilles » et visite de l'école pour les 11 grands.
En juillet : « Traversée du Far West » et repas à la cantine scolaire pour familiariser les plus grands à leur futur environnement.
Et tout au long de l'année, l'équipe organise des activités autour des fêtes : fêtes des Mères et des Pères, semaine du goût, Halloween, Noël... en se basant principalement sur de la récupération, la créativité et le détournement de l'objet.
Tous les mercredis, les enfants bénéficient d'une préparation physique avec Justin le Lapin puis retour au calme avec initiation yoga. Et un jeudi sur deux, Evelyne vient raconter des histoires aux enfants. Pas de quoi s'ennuyer!
Séverine GAUDEL, directrice compte dans son équipe depuis janvier, Christèle LE GAL (2ème partant de la gauche sur la photo), auxiliaire de puériculture expérimentée. Une intégration parfaitement réussie pour cette Velleronnaise qui exerçait précédemment à Goult et à qui ce rapprochement permet de venir travailler à pieds ! Prochainement, Elodie ARAMAND (3ème partant de la gauche sur la photo) quittera la structure pour suivre son mari muté. En poste depuis 2016, Elodie a toujours mené ses missions de façon très professionnelle. Nous la remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une bonne adaptation dans son nouveau département.
Côté changements également, les horaires d'accueil devraient évoluer et la structure pourrait ouvrir à 7h30 au lieu de 8h pour s'harmoniser avec les horaires d'arrivée de l'école. De même, il est prévu d'augmenter le nombre d'enfants accueillis sous réserve de la validation par la CAF.
Enfin, le temps des inscriptions pour la rentrée 2023-2024 va bientôt arriver !
N'hésitez pas à prendre contact avec Sévérine GAUDEL pour tout renseignement complémentaire. **Tél. : 04 90 38 59 98**
Courriel : crechepetitebastide@orange.fr

C2A
Géomètres Experts Associés
GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
ARTUFEL - AUBERT- COLLAVOLI
MONTEUX
ISLE SUR LA SORGUE
BEDOIN
contact@c2a-ge.fr
04.90.61.02.67 04.90.38.06.21 04.90.20.65.69

CENTRE DE LOISIRS

Infos pratiques

Du 10 au 28 juillet 2023 :
- Modalités d'inscription : Inscriptions à la semaine partir du 15 mai sur le portail famille Cityviz dans la limite des 20 places disponibles chez les enfants nés entre 2017 et 2019 et 40 places pour les enfants nés entre 2012 et 2016
- Public accueilli : Centre Mater pour les enfants nés entre 2017 et 2019 / Centre Elémentaire pour les enfants nés entre 2012 et 2016
- Horaires : arrivée entre 7h30 et 9h, départ entre 16h30 et 18h. Fermeture le 14/07
- Tarifs à la semaine selon quotient familial.

Nouveautés

EXPÉRIMENTATION RUE DE MONTEUX POUR + DE SÉCURITÉ.

Après atelier avec les riverains et réunion de concertation, en prenant en compte les contraintes de l'existant (virages) et réglementaires, un sens unique montant est en test avec une voie réservée aux piétons et vélos. L'objectif est de sécuriser les abords de l'école et l'accès au village et aux commerces.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, PRÉPARER DEMAIN

Un forage de 150 m pour poser une sonde a été réalisé dans le cadre de l'étude géothermique menée pour l'école, le résultat du test est favorable.

LES SERVICES TECHNIQUES POURSUIVENT LES TRAVAUX EN RÉGIE.

Après les toilettes publiques et le point d'eau installés près du skatepark, ils travaillent sur un local de stockage au stade et un nouveau bureau pour l'ADMR. Grâce à leurs savoir faire, ces chantiers et réalisations concourent concrètement à améliorer le quotidien des Velleronnais.

ZONE BLEUE :

À partir de mi-juin, boulevard Général de Gaulle pour stationner près des commerces le temps de faire ses courses.

Le point info

Amélioration de l'habitat

À l'initiative de la commune, la convention avec Soliha prévoit la tenue d'une permanence tous les 4ème jeudi de chaque mois à la mairie. Cela permet aux particuliers d'avoir un interlocuteur pour les informer, les conseiller et les accompagner dans le financement de leur projet de réhabilitation de leur logement. Dans le cadre de sa mission, SOLIHA Vaucluse s'assure que les conditions et critères d'octroi des aides de chaque financeur sollicité sont respectés.

11 contacts	21 visites	11 dossiers déposés	dont 5 facades	dont 3 d'économies d'énergie	dont 3 autonomie
5 façades 11 propriétaires occupants 0 logts bailleurs	171 523 € de travaux	95 246 € de subventions	ANAH = 67 401 € Ville = 9 406 € Région = 3 270 € Caisse de retraite = 5 562 € Grand Avignon = 1 200 €	Taux moyen de subvention 55%	

Architecte Conseil – CAUE

Remplaçante de M. BERENCHY, Marie-Anne SAINT-PAUL, intervient dorénavant sur notre commune. Elle couvre déjà le territoire du Grand Avignon et exerce au CAUE depuis plus de 15 ans.
Pour la rencontrer lors des permanences, prendre rendez-vous à la mairie au 04 90 20 00 71, elle vous recevra tous les 4e lundi du mois.

Job d'Été

Appel à candidature pour les jeunes de 18 à 25 ans
Pour des missions de 3 semaines auprès des services techniques sur le nettoiement du village : CV + lettre de motivation précisant les disponibilités à adresser la mairie ou par mail contact@velleron.fr avant le 26 mai 2023.
Permis de conduire obligatoire

Accès aux massifs forestiers réglementés en période estivale :
Avant de vous y déplacer contacter la borne au 04 28 31 77 11

Vous avez peut être déjà vu Fabien Bernard au travail dans le village depuis qu'il est en renfort de l'équipe des services techniques.

Sécurité routière, une priorité

2020 :
- acquisition de 2 radars pédagogiques avec analyse des flux (changés régulièrement de lieu)
- limitation à 30 km/h chemin de l'Aguié

2021 :
- réfection et sécurisation de l'avenue Général de Gaulle, écluse
- limitation à 30 et 50 km/h chemin des Granges blanches

2022 :
- ralentisseurs chemin des Gypières
- limitation à 30 km/h chemin des Vinaises ; 30 km/h et 50 km/h chemin de la Jardine/ Fiance ; à 70 km/h chemin de la Sylvestre après la sortie d'agglomération;
- interdiction des poids-lourds, chemin de Cambuisson
- signalisation de circulation et d'accès parkings au marché agricole
- création de la voie verte des Cades
- partenariat avec Gendarmerie pour contrôles inopinés

2023 :
- ateliers de sensibilisation au savoir rouler pour nos ainés
- ralentisseurs et limitation de vitesse à 30 km/h, avenue des Sorgues
- écluses et limitation à 30 km/h, chemin des Chaumes (à venir) et chemin de la Sylvestre
- limitation à 70 km/h route de Pernes
- expérimentation sens unique route de Monteux

Et chaque année, atelier vélo pour les enfants.

Démarches auprès du Département : demande par la Commune de la limitation à 70Km/h routes de St Saturnin et du Thor : refusées par le Département. Département et Commune travaillent sur l'étude avec plans déjà réalisés pour le rond point devant Covel'eau.

La bergerie velleronnaise

Andréa et Carla, sœurs de 25 et 23 ans ouvrent ensemble une bergerie sur les terres familiales.
La journée démarre dès 7h avec la traite des brebis et passe vite avec le soin porté aux brebis et chèvres ainsi qu'à la fabrication. Dans un laboratoire flambant neuf, fromages frais natures ou aux épices, crémeux, yaourts s'élaborent artisanalement… À venir, tomme et brousse et plus tard du fromage de chèvres… mais pour l'instant, le lait est réservé aux nouveaux nés qu'on découvre jouant dans la bergerie pendant que leurs mères sont dans le près.
Quand le lait sera en quantité suffisante, l'an prochain, les fromages seront en vente sur notre marché agricole, prenant ainsi la suite de leur grand-mère. La belle aventure est soutenue et partagée par toute la famille.
Un plaisir pour les amateurs de fromages, de circuit court, produits locaux… et une occasion de soutenir l'initiative de jeunes velleronnaises qui se lancent !
La Bergerie velleronnaise : Chemin des Reybauds, vente le samedi à partir de 16h

AM Création

Velleronnaise depuis quelques années, Aurélie Malochet a décidé de se lancer à son compte dans la création de sites Internet après 17 ans d'expérience.
Elle vous propose de créer votre site afin de faire connaître votre activité. Parce que la simplicité et l'accessibilité sont deux mots qui la définissent bien, Aurélie à cœur de faire un travail de qualité en réalisant des sites totalement sur-mesure. Une interface simplifiée et personnalisée vous permettra de mettre à jour vos contenus en autonomie.
Parce que vous êtes la personne la plus qualifiée pour définir ce dont vous avez besoin, Aurélie vous propose de travailler ensemble pour mettre en place la solution la mieux adaptée.
Pour plus d'infos www.am-creation.net ou tél : 06 04 09 46 28

Un label mérité

Art évasion vient d'obtenir la certification « Mon coiffeur s'engage ». Cela ne surprendra pas les clients fidèles d'Olivier, Tristan et Sarah qui connaissent leurs démarches en faveur de l'environnement du depuis des années. Produits naturels, recyclage des cheveux, usages limités d'eau, purification d'air… ne sont que des exemples car d'une démarche globale.
Ce label garantit que l'établissement met en place des actions spécifiques pour :
• réduire les impacts sur l'environnement (eau, déchets, énergie),
• améliorer la qualité de vie au travail,
• écouter les attentes de ses clients,
• s'engager sur son territoire.
Passionnés par leur métier, nos coiffeurs participent aux salons, défilés, démonstrations et actions solidaires. Sans oublier qu'Olivier transmet son savoir faire lors de cours et il est vice président de l'Union nationale des entreprises de coiffures.
Félicitations et bonne continuation !
Art évasion : 22 avenue de Lucenay, tél : 04 90 38 32 53

Les leçons de Timbale

Son papa Mickael, trop tôt disparu, a transmis à Stella Rondot la passion des chevaux. Il lui a appris toutes ces belles techniques douces et naturelles pour éduquer cette bête majestueuse et très intelligente. Dès ses 8 ans, elle a une pouliche anglo arabe en cadeau tant espéré de ses parents. Avec plaisir elle a ensuite suivi son papa à toutes les manifestations festives du village avec leur cheval de trait ardennais qui se prénomme Quézac et sa calèche. Elle s'est dirigée vers un capa soigneur équidé acquis avec mention. Elle s'est perfectionnée en éducation classique et éthologique grâce à de nombreux stages et formations. Elle est à présent à son compte en tant que cavalière soigneuse et palefrenière à domicile. Elle vous propose son savoir-faire pour l'éducation, la rééducation et la valorisation dans le bien-être de votre cheval.
Contact : 07 85 78 25 71 / rondot.stella84@gmail.com

Conseil Municipal du 04.04.23

Présents : P. ARMENGOL, G.LAUGIER, S.MARQUEZ, H BERENGUER, K.CAVALLINI, N.RIVES, C LAGET-BARBET, F. PESCHIER, S BAUPREY, A. BOURGOIN, L.THEVENET, N.VIAU, A.GUILLAND, B. SENET, M RUDELLE, D. CLERC et Y. VITALBO. **Procuration :** K. AKAR C. CLARETON T. GAUDION et R. TASSAN **Excusé** : B. THUY **Absente :** L. HEDDAR

• APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du comptable et le compte administratif dont les résultats sont concordants. Le résultat cumulé de clôture est de 250 134,68 €.

En tant qu'ordonnateur des dépenses, le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

À l'unanimité

• TAUX DES TAXES COMMUNALES

La revalorisation de 7,1% des bases votée lors de la loi des finances 2023 entraine une augmentation des recettes. La municipalité maintient les taux : taxe foncière bâti 34,78%, taxe foncière non bâti 68,20%, taxe d'habitation résidences secondaires 11,74%. Le produit attendu est estimé à 1 502 839 €.

À l'unanimité

• OCTROI DES SUBVENTIONS

Les associations ayant rendu un dossier et un budget précis pourront obtenir le paiement de leur subvention et celui des subventions exceptionnelles si l'action est réalisée. Les subventions à caractère social seront prises en charge par le CCAS. Aucune subvention n'a été baissée. Les membres du conseil approuvent les montant octroyés pour chaque association ayant déposé une demande.

À l'unanimité

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Les résultats inscrits au BP23 reprennent les résultats cumulés de clôture au 31/12/2022, soit en fonctionnement + 699 900,12 € et en investissement - 449 765,44 €. Les dépenses d'investissement vont croissant et il est difficile de faire rentrer toutes les recettes prévues sur l'exercice car différées dans le temps ce qui explique le résultat de la section d'investissement.2020 : 350 000 €, 2021 : 1 200 000 €, 2022 : 1 700 000 €, 2023 : 2 000 000 €.

À l'unanimité

• VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 987 920,85 €	2 987 920,85 €
Investissement	2 190 105,02 €	2 190 105,02 €
Total	5 178 025,87 €	5 178 025,87 €

Concernant les recettes de fonctionnement, le produit des taux de la fiscalité directe est à la hausse dû à une augmentation des bases locatives de 7,1%. Les dotations de l'Etat continuent de baisser.Pour les dépenses de fonctionnement, il y a des hausses sur tous les postes notamment sur la cantine. Une négociation a été engagée avec la SOGERES car la demandée avec une indemnité de rattrapage n'étaient pas possible pour la commune. Une entente a été trouvée pour une hausse des prestations de 8% bien en deçà de la demande initiale et sans indemnités.

Pour les dépenses d'énergie, le contrat négocié avec EDF jusqu'à fin 23 contient la hausse. L'investissement depuis 3 ans sur un renouvellement de l'éclairage public, l'extinction nocturne et les efforts des utilisateurs permettent également d'amortir la hausse touchant de nombreuses communes.

Pour les dépenses de personnel, la hausse est liée à l'évolution de carrière normale des agents. Concernant les charges financières, elles sont majorées par d'éventuelles charges issues de la ligne de trésorerie si utilisée et de la souscription d'un emprunt. Pour les recettes d'investissement ne sont inscrites que les subventions avec un arrêté d'octroi, pas les demandes en instance.

Concernant les dépenses d'investissement, sont inscrites les maitrises d'œuvre du cabinet médical et des Gypières. Les travaux inscrits sont ceux du cabinet médical, la rénovation des voiries à hauteur de 200 000 € (choix selon critère de écurité).

La rénovation en LED de l'éclairage public continue avec 50 000 € cette année. L'ensemble de ces dépenses d'investissement représente 2 190 105 €.

2 abstentions : Y.VITALBO et R.TASSAN

• RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Le montant total des projets est de 1 370 432 € avec 422 236 € de subventions obtenues et l'autofinancement de 351 222 €. Il y a donc lieu de recourir à un emprunt auprès du Crédit Agricole de 600 000 € sur 180 mois à un taux de 3,87% ; soit un coût total de 777 052,50 €. Le poids total des emprunts est de 680 €/habitant, inférieur à la moyenne pour les communes de même strate (700 €); L'emprunt sert à financer de l'investissement.

2 abstentions : Y.VITALBO et R.TASSAN

• AVENANT TAXE DE SÉJOUR

Par délibération du 16/06/22, il a été instauré la taxe de séjour au réel, il est proposé d'ajouter la catégorie des hébergements en attente de classement. À l'unanimité

• MODIFICATION DU PLU : BILAN DE CONCERTATION

Par délibération du 16/06/22, Velleron a prescrit la modification n°1 du PLU. Conformément au Code de l'urbanisme, la concertation a débuté le 28/11/22 sur 3 mois avec la mise en place d'un registre d'avis et de conseils consultable par le public et disponible à la mairie pendant toute la durée de la modification et la parution d'un article dans le journal municipal ou sur internet. Il convient de dresser un bilan favorable de la concertation.

À présent chacun doit donner son avis sur le registre d'enquête publique du 11/04 au 16/05. À l'unanimité

• AUTORISATION D'UN ITINÉRAIRE DE PETITE RANDONNÉE

Le Conseil valide le schéma de signalisation directionnelle des itinéraires cyclo-touristiques du Grand Avignon, de la boucle « Collines et Sorgues » et approuve la convention d'entretien et de valorisation des itinéraires avec l'Office de Tourisme. À l'unanimité

• RECRUTEMENT DE CONTRATS SAISONNIERS

Il est proposé de procéder au recrutement de 3 jeunes en contrat saisonnier de 3 semaines durant l'été en renfort des services techniques. À l'unanimité

Les procès verbaux sont disponibles sur le site de la commune. Les séances sont publics, vous pouvez venir assister aux conseils municipaux.

YANNICK VITALBO ET RACHEL TASSAN

LAURENCE HEDDAR ET BERNARD THUY

Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.

Á mi-chemin de notre mandat, notre équipe, toujours pleinement mobilisée et vous, Velleronnais, pouvons à la fois regarder dans le rétroviseur et devant nous.
Comme boussole, pour être certains de tenir le cap, nous avons notre programme diffusé pendant la campagne et que nous tenons toujours à votre disposition.
De nombreux projets sont devenus des réalisations, qui sont maintenant intégrées dans notre quotidien et ceci dans toutes les composantes de la vie locale.
L'action se poursuit, sans relâche, dans le dialogue, avec l'expérimentation si besoin et dans la recherche de l'intérêt général. C'est bien là notre rôle d'élus de terrain.
Les aménagements se poursuivent et avec eux des changements pour contraindre la vitesse en particulier, nous apportant des questionnements et des critiques... plus que lorsque rien n'était fait ?
Après ces tentatives variées et complémentaires, la balle reste dans le camp de l'automobiliste et la responsabilité de chacun.
Bref, nous ne lâchons rien et nous poursuivons avec vous et pour tous.

PSC1/ formation diplomante secourisme 1ers secours pour les jeunes de 15 à 20 ans

Samedi 24 juin 9h-18h au foyer

Pour apprendre à réaliser les 1ers gestes de secours aux personnes en danger physique et à prévoir les risques.

Inscription auprès de l'accueil Mairie.
Renseignements 04 90 20 00 71.

Coût pour les jeunes velleronnais 10 € après prise en charge de 30 € par inscription par le CCAS.
Règlement par chèque à l'ordre de CRF dt84 + justificatif de domicile

Ateliers prévention mensuels

Lancés en janvier à l'initiative du CCAS et organisés par Nicole Viau et Auli Guilland, les ateliers invitent à s'informer, échanger et réfléchir sur des thématiques variées avec des intervenants de qualité. Première édition avec un théâtre forum sur l'usage du médicament en février, puis en mars Partageons la route, en avril le sommeil, le bien manger en mai.

Prochain rendez-vous : le mercredi 7 juin à 14h au foyer avec la gendarmerie au sujet des arnaques sur Internet. Ouvert à tous.
En complément, se déroulent les séances dédiées à la mémoire avec la mutualité française.

Le «chèque eau»

Le chèque eau est un dispositif d'aide mis en place par le Grand Avignon pour alléger la facture d'eau.
Qui peut en bénéficier ? Tout abonné particulier, titulaire d'un contrat d'abonnement eau du Grand Avignon actif, pour une résidence principale, en situation de précarité.
Une participation de 10% du montant de la facture est demandée à l'instruction du dossier. L'usager mensualisé peut aussi bénéficier du chèque. L'abonné doit avoir une consommation raisonnée, c'est à dire en moyenne 40 m³ par an et par personne du foyer.
Pour tout renseignement : 04 90 20 00 71

Inscription

Personnes vulnérables

En cas d'événements graves (canicule, intempérie, épidémie,…) si vous êtes âgé de + de 65 ans, ou âgé de + 60 ans et inapte au travail, en situation de handicap, ne restez pas isolé.
En cas de vulnérabilité, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie afin que les services puissent vous contacter pour prendre de vos nouvelles. Vous pouvez également effectuer cette démarche pour un ami ou un voisin dont vous jugez la situation préoccupante.

Participation citoyenne

En lien avec la gendarmerie, la commune va mettre en place le dispositif participation citoyenne avec des référents riverains dans certains quartiers à partir de cet été.
Ce dispositif a pour objectif de créer un lien entre les habitants et la Gendarmerie. La Participation citoyenne permet d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité notamment pour les cambriolages et le démarchage abusif auprès des personnes vulnérables.
Réunion d'information le 14 juin.

GESTES PREMIERS SECOURS

Gérald Imbert a dispensé la formation aux agents communaux pour permettre d'effectuer les gestes de premiers secours en cas d'urgence.

Mission Locale

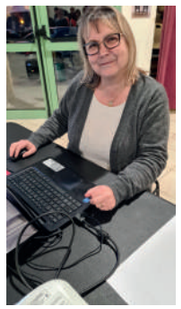

Jeunes de 16 à 25 ans

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour la permanence hebdomadaire à la mairie avec la conseillère qui vous accompagnera dans vos démarches et réflexion.

Tél : 04 90 60 25 80

La Caf déménage près de la Gare TGV

RDV au 218 boulevard Pierre Boulle - 84049 Avignon cedex 9

Gourmand et généreux !

Le projet d'accorderie Vaucluse, pour le lien et partage a proposé un atelier cuisine intergénérationnel gourmand et généreux. Autour de recettes composées de produits locaux et de saison partager le plaisir de bien manger et de faire ensemble.
Bravo pour cette initiative riche de sens !

Opération tranquillité vacances

Vous pouvez signaler votre absence à la police municipale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, ils pourront patrouiller aux abords de votre domicile. Pour en faire la demande, remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou directement sur le site de la commune :
www.velleron.fr/services/police-municipale/
L'information de votre absence est uniquement transmise par la police municipale à la Gendarmerie.

Club du 3ème âge

Prochaines activités :
Dimanche 11 juin, repas à la montagne chez Jacky
25 € adhérents, 30 € non adhérents
Le club est ouvert :
Lundi : concours de coinche / Mardi : tarot /
Jeudi : coinche / Vendredi : scrable
1er samedi de chaque mois, concours de coinche par équipe ouvert à tous.
Le club sera ouvert tout l'été, vous serez toujours les bienvenus.

Le bureau

Gérer ses biens immobiliers

Tous les propriétaires devront avant le 1er juillet 2023 et pour chacun des locaux qu'ils possèdent indiquer à l'administration fiscale à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation. Cette obligation déclarative se réalise sur internet dans l'espace personnel de l'usager accessible sur le site impots.gouv.fr.
Pour les personnes non équipées,
contact: 0809 401 401

RENCONTRE

Femmes solidaires

Un riche programme sur tout un week end pour célébrer les droits de la femme.

Rencontre avec deux personnalités du monde associatif, Nicole Barbier et Marguerite Gavet.
Retraitées après une carrière d'infirmière en pédo psychiatrie et d'enseignante pour la seconde, elles sont Velleronnaises depuis plus de 20 ans. Chacune nous confie ses débuts d'engagements auprès des Femmes solidaires. Nicole a toujours milité, inspirée par sa grand-mère militante à l'Union des Femmes Françaises. Quant à Marguerite, elle dit avoir été « embarquée » par sa voisine. Leur combat vient de leurs sensibilités, de leur vécu, du désir de transmettre aux élèves l'importance de l'égalité hommes-femmes et d'une volonté profonde de militer.
À Velleron, l'UFF existe depuis 1946, les Femmes Velleronnaises instaurent des valeurs de paix, de partage, de solidarité, d'égalité, elles se prêtent la machine à laver et luttent pour empêcher le départ de leurs enfants à la guerre d'Algérie en s'allongeant sur les rails.
En 1995, l'UFF devient Femmes solidaires, organisation internationale avec 190 comités en France. C'est une des plus anciennes associations françaises, siégeant à l'ONU, elle s'engage pour faire reculer toute forme de discrimination et développe une éducation non sexiste et non violente.
Elle réunit une centaine d'adhérents dans notre village.
Une des actions les plus fortes de l'association concerne la création de la crèche. Recueillant les demandes de parents, les Femmes solidaires sollicitent le maire de l'époque pour créer une crèche. En partenariat avec la mairie, elles participent aux étapes du projet, du choix de l'architecte au recrutement des puéricultrices, avec l'inauguration et l'arrivée des enfants.
Femmes solidaires a aussi mené une action avec les enseignants, parents et écoliers sur les violences à l'école suite à des défis dangereux dans les cours de récréation.
Tout au long de l'année pour créer du lien et contribuer à l'épanouissement de chacun, l'association propose des ateliers chorale, gym, chi kong dynamique.
À l'écoute, l'association oriente et accompagne vers des structures adaptées aux besoins des femmes en souffrance.
L'enthousiasme et la vitalité des membres actifs permettent de tisser du lien avec d'autres associations comme le secours populaire ou localement le Point de Capiton et l'AMAP.
Prochains évènements prévus : le 12 mai, un échange entre femmes de différentes cultures et traditions et pour 2024 l'accueil du Collectif National.
Les Femmes Solidaires « recrutent », l'association se veut mixte, hommes et femmes, ensemble, avec nos différences, avançant main dans la main dans l'espoir d'une société solidaire, plus juste et apaisée.

Le Carbet Amazonien
Ferme d'élevage de papillons tropicaux
Paradis tropical de + 500m2
Appareil photo conseillé !!
Horaires
Tous les jours des vacances de Pâques à celles de la Toussaint
SAUF les 2 premiers Mardis d'Octobre
AVRIL / MAI
10h - 13h et 14h - 17h30
JUIN / JUILLET / AOÛT
10h - 18h
SEPT / OCT / NOV
10h - 13h et 14h - 17h30
Route de Pernes - D938 - 84740 VELLERON
Tél. : 09 71 57 79 87 - www.lecarbetamazonien.fr

EV Eric VISENTIN FAÇADES
Neuf et Rénovation
1959, Route de Monteux
84740 VELLERON
04 90 20 07 31

TERRASSEMENT JEAN TIRADO
04 90 20 79 88
FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS
1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

MAÇONNERIE Générale
Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation
SARL LEONARD Cédric
581 Chemin des Cades
84740 VELLERON
Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71

État civil

FÉLICITATIONS

21/12/2022	Ankh MONGRAND BAST
03/02/2023	Taïna GEOFFRAY ARENA
14/02/2023	Milo GOURVENNEC
30/03/2023	Cillian DEGOUY-BETTENFELT
06/04/2023	Neal VELLA
18/04/2023	Stella PERALDI
27/04/2023	Alma TISCAR

Sincères condoléances

24/12/2022	Luc LAURENT
29/12/2022	Huguette ROUX née GROS-BRUN
06/01/2023	Jacques LATREILLE
17/01/2023	Jocelyne LEBOUCQ née BERLÉMONT
17/01/2023	Serge NOVIKOFF
20/01/2023	Marie MARTIN
23/01/2023	Serge LAGET
01/02/2023	Rosemonde PASCAL née FRAICHOT
17/02/2023	Rosemonde SORIANO née RAMBAUD
24/02/2023	Paulette THOME née FORNER
23/02/2023	Christian POURTIER
20/03/2023	Lucien CHARDON
05/04/2023	Gérald BEZERT
15/04/2023	Jean-Pierre VACHET
18/04/2023	Willy WATTEBLED

Vos élus :

PHILIPPE ARMENGOL
Maire
Vice-Président du Grand Avignon

GILLES LAUGIER
1er adjoint - Enfance. Jeunesse - Sport

SOPHIE MARQUEZ
Adjointe Interco-Personnel. Communication. Membre CCAS. Élue communautaire

HERVÉ BERENGUER
Adjoint Urbanisme Tourisme

KATIA CAVALLINI
Adjointe Transition écologique Vie associative

KARIM AKAR
Adjoint Développement économique Prévention et sécurité

NICOLE RIVES
Adjointe Culture et festivités Membre du CCAS

CÉCILE LAGET-BARBET
Conseillère municipale déléguée aux Finances

FRANCK PESCHIER
Conseiller municipal délégué aux Travaux et à la voirie

NICOLE VIAU
Conseillère municipale Vice-Présidente du CCAS

SABINE BAUPREY
Conseillère municipale Finances.Interco

CÉDRIC CLARETON
Conseiller municipal Dévelopement économique.Culture

ALEXANDRA BOURGOIN
Conseillère municipale Dévelopement économique

LUDOVIC THEVENET
Conseiller municipal Transition écologique

THOMAS GAUDION
Conseiller municipal Transition écologique. Sport

AULI GUILLAND
Conseillère municipale Dévelopement économique.CCAS

BERNARD SENET
Conseiller municipal Membre du CCAS. Interco.Urbanisme

MARION RUDELLE
Conseillère municipale Membre du CCAS. Transition écologique

DANIEL CLERC
Conseiller municipal Urbanisme

Pour tout contact : contact@velleron.fr

VOTRE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2023

MAI

À partir du 02 et jusqu'au 31 mai : Expo « Bleu et transparence » en mairie

Dimanche 14 : Vide grenier des Pompiers retraités au Marché Agricole

Jeudi 21 : Vide grenier des Vieux Crampons au Marché Agricole

Du 27 au 29 : Expo Retrouv'Art à Cambis de 11h à 22h

Dimanche 28 : Vide grenier des Pompiers au Marché Agricole

JUIN

Samedi 3 : La tablée velleronnaise, Festi'Velleron, bd Général de Gaulle à partir de 19h
Spectacle AGVCLCV à 19h30 au Vieil Hôpital

Mecredi 7 : Conférence *Comment se protéger sur Internet ?* à 14h Foyer

Samedi 10 : Fiesta Latina à 19h, square Bombard

Dimanche 11 : Moto Broc au Marché Agricole, le matin

Vendredi 16 au dimanche 25 : Exposition de photographies « Sensibles »
Tous les jours à partir de 18h à Cambis

Samedi 17 : Contes et Légendes à 20h15 Chevaliers de l'Onde Vieil Hôpital

Samedi 17 et dimanche 18 : Faîtes de la photo
Vide atelier, marathon photo, jeu.. à Cambis,

Dimanche 18 : Bal Ecossais à 19h30 à Cambis

Mercredi 21 : Fête de la musique - FestiVelleron

Du Lundi 26 au dimanche 9 : Expo photos "Soirée diapos chez Kiki"
Christine Cornillet à Cambis

Mardi 27 : Spectacle atelier théâtre Place du Château

JUILLET

FESTIVAL DE LA SORGUE : square Bombard à 21h30

Le 30 juin : Théâtre « Colline » avec la compagnie Lophophore
Le 04 : Spectacle d'humour de Bruno Boniface
Le 07 : Spectacle de Jazz Manouche avec le groupe Sullivan
Le 09 : Spectacle de théâtre avec le Trac Mont Ventoux
Le 20 : Concert Zikahï
Le 22 : Concert musical 21h à l'église accordéon diatonique et harpe

Mardi 11 au 31 : Expo La Provence Romantique Hélène Gastin à Cambis

Jeudi 13 : Soirée année 80, Festi'Velleron, square Bombard

Venderdi 14 : Ciné La Strada Square Bombard à 21h30

AOÛT

Mercredi 4 : Ciné La Strada square Bombard à 21h30

Samedi 5 : Bodega du Racing club, square Bombard à 19h

Vendredi 18 : Velleron ne manque pas d'air, Vieil Hôpital à 19h
+ Concert Provençal

Samedi 26 : Fête repas du Marché agricole sur réservation

SEPTEMBRE

Du lundi 1er au dimanche 17 : Expo Peintures Hélène Kuta à Cambis

Samedi 2 : Forum des Associations, Vieil Hôpital, matin

Dimanche 3 : Vide grenier Vieux Crampons Marché agricole

Vendredi 8, Samedi 9, Dimanche 10 et Lundi 11: Fête votive / Concert Namas Pamous

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et le Facebook

imprimé sur papier 100% recyclé